

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LA GARDE DES SCAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE

Paris, le 30 AVR. 2019

Monsieur le secrétaire général.

Vous avez évoqué à plusieurs reprises avec mon Cabinet que soit pris en considération une demande de revalorisation à hauteur de 1 400 € du montant annuel de référence de l'indemnité pour charges pénitentiaires (ICP) des adjoints techniques de l'administration pénitentiaire, actuellement fixé à 1 000 €.

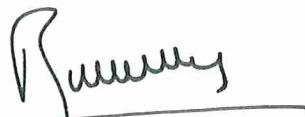
Satisfaire cette demande permettrait aux adjoints techniques de l'administration pénitentiaire de bénéficier d'un montant de base d'ICP équivalant à celui obtenu par les membres du corps d'encadrement et d'application suite au protocole que j'ai cosigné avec vous le 29 janvier 2018.

Toutefois, les adjoints techniques de l'administration pénitentiaire ont vocation à intégrer le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) à court terme.

En conséquence, je vous donne mon accord de principe quant à votre demande de revalorisation du régime indemnitaire des adjoints techniques de l'administration pénitentiaire d'un montant de 400 € ; afin de ne pas multiplier les sorties de textes indemnitaires, cette revalorisation sera réalisée dans le cadre du RIFSEEP.

S'agissant de la réforme de la filière technique, les membres du corps des techniciens et des adjoints techniques affectés sur des postes requalifiés en catégorie supérieure bénéficieront d'une réaffectation sur leur emploi pour une durée maximale d'affectation allant jusqu'au 31 décembre 2021 inclus. Cette mesure permettra aux quelques agents qui ne pourraient passer l'examen professionnel de rester sur leurs fonctions durant cette période. Une attention particulière sera apportée par mes services à leurs situations fin 2021, afin de leur éviter tout désagrément lié à la fin de cette période transitoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, en l'assurance de ma considération très distinguée. *tr attentive*



Nicole BELLOUBET

FO Pénitentiaire – Personnel Technique
A l'attention de M. Paul BONO
Secrétaire général
4 Rue Chemin du Poupou
34600 – LE PUJOL-SUR-ORB